

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 159 mai 2025

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

**- 100 points de
base**

Après la baisse des taux directeurs de 225
pdb par la Banque centrale en avril

Sommaire

ACTUALITÉS.....	- 4 -
Relations économiques bilatérales	- 4 -
Brèves économiques	- 7 -
Zoom : forum ANMO des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) ..	- 9 -
NOTES D'ANALYSE	- 11 -
Quelles réponses des autorités égyptiennes aux inégalités sociales ?	- 11 -
De nouvelles ambitions dans le secteur spatial civil, vecteur d'opportunités et partenariats	- 14 -
INDICATEURS	- 16 -

« POUR FAIRE DU COMMERCE, IL FAUT, DE NOS JOURS, ÊTRE AMERICAIN » BORIS VIAN

Après les succès du forum UE-Égypte de juin 2024 (1 000 entreprises européennes) et des deux événements économiques français organisés au Caire en l'espace d'un mois (forum d'affaires lors de la visite présidentielle et forum Afrique du Nord / Moyen-Orient des CCEF – 1 700 participants au total), la venue au Caire fin mai d'une délégation commerciale étatsunienne composée essentiellement de quelque cinquante patrons de filiales régionales aurait pu passer relativement inaperçue.

Cela serait sans tenir compte des liens traditionnellement étroits entre l'Égypte et les États-Unis et du contexte de leurs relations depuis quelques mois, qui suffisent à conférer à la venue même d'une délégation une valeur symbolique. L'exigence formulée fin avril par le Président Donald Trump que les navires militaires et commerciaux puissent emprunter gratuitement le canal de Suez ne fait désormais l'objet d'aucune couverture médiatique notable. L'annonce de possibles droits de douanes sur les exportations égyptiennes à hauteur de 10% a surpris, puisque les États-Unis bénéficient d'un confortable excédent commercial vis-à-vis de l'Égypte (3,4 Md USD). Mais elle a globalement été interprétée comme relativement indolore voire bénéfique dès lors que les concurrents asiatiques de l'Égypte pour la production textile, principal produit d'exportation vers les États-Unis, étaient menacés de droits de douanes bien plus élevés. L'effet d'entraînement sur les investissements asiatiques en Égypte paraît toutefois surestimé.

Les autorités égyptiennes ont souhaité réserver à cette délégation commerciale un accueil privilégié. Lui ont été accordés une audience avec le Président Abdel Fattah al-Sissi et un niveau particulièrement élevé de représentation officielle au forum d'affaires organisé à cette occasion, a fortiori en l'absence de tout membre de l'administration américaine, représentée par l'ambassadrice des États-Unis en Égypte. Ouvert par le Premier ministre Moustafa Madbouli, ce forum a aussi vu les interventions de sept ministres égyptiens dont celui des Affaires étrangères. Le Premier ministre s'y est réjoui des 47 Md USD d'investissements cumulés des États-Unis sur les vingt dernières années (stock actuel de 2,4 Md USD hors hydrocarbures) et de la présence de 1 800 filiales américaines en Égypte. Il a aussi dévoilé de premiers éléments, favorables aux intérêts américains, d'un accord douanier en voie d'être conclu. Ainsi, la reconnaissance des standards américains pour les pièces et composants automobiles satisfait une revendication récurrente des États-Unis de nature à consolider les investissements des constructeurs européens et américains en Égypte. Toutefois, aucune levée des droits de douanes sur les automobiles importés en CBU des États-Unis (entre 135% et 250% selon les cylindrées) ne paraît envisageable : leur maintien conditionne la poursuite de ces investissements. L'annonce d'une levée de l'obligation de certificats halal pour les produits laitiers est une concession symbolique puisque sa notification à l'OMC a déjà été faite par l'Égypte en mars dernier. En revanche, les annonces d'une baisse de 30 à 50% des frais d'obtention des certificats halal pour les autres produits ainsi que la libéralisation du nombre d'agences certifiées pour les délivrer, y compris étrangères, sont réellement significatives ; a fortiori dans un contexte de durcissement mondial des législations constaté notamment en Asie du sud-est. Les agences européennes pourraient théoriquement également bénéficier de cette mesure.

La politique d'ouverture économique initiée par l'Égypte à la fin des années 1970 a établi les bases de relations commerciales dynamiques avec les États-Unis, le volume des échanges bilatéraux ayant atteint en moyenne 6,3 Md USD par an au cours de la dernière décennie,

culminant à 9,4 Md USD en 2021/22, certes au détriment de l'Égypte. Mais les États-Unis sont aussi le quatrième investisseur étranger en Égypte et ont représenté 10% des flux d'IDE entrant totaux en 2023. Enfin, l'Égypte a longtemps profité du système généralisé de préférences américain, qui accordait un traitement tarifaire privilégié à plus de 3 500 produits, avec un potentiel d'exportation estimé à environ 170 M USD en 2023. Bien que ce programme ait expiré en 2021, il serait en cours de réexamen par le Congrès, et prévoirait un mécanisme de remboursement rétroactif des droits de douanes.

Pragmatique, l'Égypte est soucieuse de maintenir l'équilibre dans le choix de ses partenaires. Elle semble tabler sur une économie américaine globalement plus forte sous Trump et porteuse d'investissements dans une Égypte dont ses ministres économiques ont défendu l'engagement dans un mouvement irréversible de réformes.

Au-delà des relations bilatérales du moment, l'Égypte parie sur la continuité, y compris au-delà de 2028.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants de mai 2025 :

9 mai : l'Ambassadeur de France en Égypte a participé à un déjeuner d'échange avec une délégation de 11 entreprises françaises en mission avec Business France, en marge du Forum d'investissement ANMO des Conseillers du commerce extérieur de la France. Aux côtés de Benoît Trivulce, Directeur général par intérim de Business France, et de Magali Cesana, cheffe du service des Affaires bilatérales et de l'Internationalisation des entreprises de la Direction générale du Trésor, ce moment d'échange a permis de réaffirmer le soutien de la France à l'internationalisation de ses entreprises et de souligner le potentiel du marché égyptien.



10 mai : réunion régionale de la Direction générale du Trésor au Caire présidée par Magali Cesana, en présence des chefs des services économiques régionaux de Beyrouth, Abou Dhabi, Rabat, Tunis et Alger, de l'adjoint du CSER d'Ankara, ainsi que des chefs des services économiques du Caire, d'Amman, de Téhéran, de Bagdad, de Tel-Aviv et de Jérusalem.



20 mai : la 8^{ème} édition du Club développement durable sur le site de Servier sur la gestion des déchets. Après une présentation du cadre réglementaire actuel, plusieurs membres ont partagé leurs initiatives : Servier Égypte vise le zéro mise en décharge d'ici 2028, Orange Business a déployé le tri et la valorisation des déchets dans ses bureaux, tandis qu'Orange Égypte pilote un programme de collecte des déchets électroniques. Fairmont Nile City a quant à lui réduit ses déchets organiques grâce à un suivi précis et à l'abandon du buffet au profit de menus à la carte. La startup égyptienne Bekia Inc. a également présenté ses solutions numériques innovantes pour la collecte et la valorisation des déchets.



20 mai : En partenariat avec l'institut français d'Égypte, organisation d'une séance de travail entre quelques directeurs d'établissements francophones et directeur des ressources humaines d'entreprises françaises pour renforcer les liens entre écoles et entreprises. Sous la forme d'un « world café », plusieurs thèmes ont été abordés : la meilleure connaissance mutuelle, le développement de l'entrepreneuriat, l'adéquation entre les compétences des élèves et les profils recherchés.



20 mai : visite de l'Ambassadeur du chantier du métro d'Abu Qir à Alexandrie, projet emblématique de coopération en format « Team Europe ». Cofinancé par l'Agence Française de Développement et ses partenaires européens, mis en œuvre en collaboration avec la *National Authority for Tunnels*, et associant plusieurs entreprises françaises, il modernisera la ligne ferroviaire existante pour offrir un transport plus fiable, accessible et bas-carbone à plus de 4 millions d'utilisateurs.



21 mai : l'Ambassadeur a assisté à la conférence de presse organisée par Schneider Electric, marquant le lancement d'une campagne en faveur de l'efficacité énergétique des sites industriels, l'Égypte ayant été désignée pays pilote dans le monde pour cette initiative. Ce projet ambitieux prévoit la réalisation de 25 audits énergétiques gratuits et approfondis, au bénéfice des acteurs industriels locaux et des entreprises françaises implantées.



Brèves économiques

1- L'indice PMI du secteur privé non-pétrolier en dessous du seuil de croissance

[L'indice des directeurs d'achat](#) (PMI) de l'Égypte a été ramené de 49,2 en mars à 48,5 en avril, son niveau le plus bas depuis le début de l'année 2025. L'enquête souligne le ralentissement le plus marqué en quatre mois de la demande internationale et intérieure, lequel entraînant une contraction des nouvelles commandes et de la production manufacturière. La forte hausse des coûts des intrants, notamment du carburant, des matériaux et des salaires, a conduit les entreprises à réduire leurs achats et leurs effectifs. Malgré ces pressions, les prix à la production sont restés stables, mettant fin à une période d'inflation ininterrompue de plus de quatre ans, la faiblesse de la demande limitant les hausses tarifaires. Les perspectives d'activités affichent un regain d'optimisme, le plus élevé depuis trois mois, bien que la confiance reste faible par rapport à la tendance à long terme.

2- Rencontre des ministres de l'Investissement et des Finances avec le FMI

À l'occasion d'une [réunion](#) début mai avec la mission du FMI conduite par Ivana Vladkova Hollar, le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, Hassan El-Khatib, et le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, ont présenté les avancées en matière de réformes structurelles. Le ministre El-Khatib a annoncé le lancement d'une plateforme électronique pour simplifier la délivrance des licences, préfigurant un guichet unique numérique, et a rappelé les efforts en cours pour alléger les redevances administratives et limiter les interlocuteurs publics. Il a également évoqué la mise en place d'unités chargées du désengagement de l'État des activités économiques et de la modernisation de la gouvernance des entreprises publiques. Le ministre Kouchouk a insisté sur l'importance d'un cadre législatif stable, soutenant l'adoption rapide des textes en préparation pour renforcer la confiance des investisseurs. La cheffe de mission du FMI a salué l'amélioration des indicateurs économiques et appelé à poursuivre les réformes engagées.

3- Nouvelle unité de regazéification à Ain Sokhna

La société norvégienne *Höegh Evi* a conclu un contrat de 10 ans avec l'entreprise publique égyptienne EGAS pour déployer une [nouvelle unité flottante de stockage et de regazéification](#), le *Höegh Gandria*, à Ain Sokhna, sur la mer Rouge, au T4 2026. Cette unité, dotée d'une capacité de regazéification de 1 000 M de pieds cubes standard par jour (mmscf/j), viendra remplacer le *Höegh Galleon*, actuellement en service depuis juillet 2024 dans le cadre d'un contrat temporaire qui expirera en 2027. Ce nouvel accord représente le deuxième contrat d'affrètement signé par EGAS, après celui conclu avec la société américaine *New Fortress Energy* pour la location de l'unité *Energos Eskimo* (capacité de 750 mmscf/j), dont la mise en service à Ain Sokhna est prévue pour le second semestre 2025. Ces annonces interviennent alors que l'Égypte a été contrainte de reprendre massivement les importations de GNL depuis juillet 2024. Dans un contexte de chute de la production domestique, ces dernières ont atteint un volume record depuis 2018 (2,78 Mt importées sur l'année), une tendance qui devrait nettement s'accroître sur l'année 2025. La conclusion de contrats de long terme pour des unités de regazéification indique que les autorités égyptiennes anticipent devoir recourir durablement aux importations de GNL.

4- Réduction du déficit commercial égyptien en février

Le [déficit commercial égyptien](#) s'élève à 2,33 Md USD en février 2025, soit une baisse de 29,1% en glissement annuel, selon l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les

statistiques CAPMAS. Cette évolution s'explique notamment par une hausse de 24,1% des exportations en g.a, portée par plusieurs produits : les vêtements confectionnés (+30,6%), les produits pétroliers (+12,2%), les pâtes et préparations alimentaires (+9,3%) ainsi que les matières plastiques sous forme primaire (+3,4%). Les importations ont également diminué, atteignant 6,76 Md USD en février 2025 contre 6,85 Md USD un an auparavant, soit une baisse de 1,4% en glissement annuel. Dans ce contexte, le gouvernement égyptien a revu à la baisse ses objectifs, visant désormais 115 Md USD d'exportations annuelles d'ici 2030, contre 145 Md USD initialement annoncés.

5- Livraison du premier métro climatisé dans le cadre du contrat avec Alstom

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Industrie et des Transports, Kamel el Wazir, a [annoncé](#) la livraison au port d'Alexandrie du premier train climatisé Alstom, destiné à la rénovation de la ligne 1 du métro du Caire. Cette livraison s'inscrit dans le cadre d'un contrat plus large pour la fourniture de 55 trains au total, leur mise en service et leur maintenance sur huit ans. Financé par un prêt concessionnel du Trésor français signé en 2022, le projet constitue l'un des volets prioritaires de l'accord intergouvernemental conclu entre le ministère égyptien des Transports et le ministère français de l'Économie et des Finances. Il répond aux priorités du gouvernement égyptien en matière de modernisation de son réseau de transports.

6- Fin des activités d'exploration en mer Rouge pour trois firmes internationales

[Shell, Chevron et le fonds souverain d'Abu Dhabi Mubadala](#) ont annoncé la fin de leurs activités d'exploration en mer Rouge, estimant les résultats sismiques peu concluants et l'exploitation non rentable. En 2019, la South Valley Petroleum Holding Company – filiale du ministère égyptien du Pétrole – avait attribué trois blocs d'exploration offshore aux trois entreprises. Aujourd'hui, les entreprises préfèrent réorienter leurs investissements vers la Méditerranée, où le ministère du Pétrole a prévu l'ouverture de nouvelles zones d'exploration offshore. Au premier trimestre 2025, plusieurs entreprises ont d'ailleurs répondu à l'appel d'offres international lancé par la compagnie égyptienne de gaz naturel (EGAS) concernant quatre nouvelles zones d'exploration offshore en Méditerranée. En outre, neuf autres blocs onshore, dont quatre situés dans des champs opérés par les sociétés publiques égyptiennes feront l'objet de « nouveaux développements » pour accroître leurs niveaux de productivité. Pour rappel, la production gazière en Égypte a poursuivi son déclin en 2025, accentuant la dépendance du pays aux importations - production gazière nationale estimée à 4,3 Mds de pieds cubes par jour (cfp) en janvier 2025 (contre 4,6 Mds en janvier 2024), pour une demande de 6,2 Mds.

Zoom : forum ANMO des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF)

Le forum régional Afrique du Nord et Moyen-Orient des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) s'est tenu du 8 au 10 mai au Caire, placé sous le haut patronage du Président de la République française Emmanuel Macron et du Président de la République Arabe d'Égypte Abdel Fattah Al-Sissi. L'événement a réuni 660 dirigeants d'entreprises, CCEF



et institutionnels autour de discussions stratégiques, organisées sous forme d'ateliers, de plénières et de rendez-vous BtoB, coordonnés par Business France. En outre, il constitue le prolongement concret du Forum d'affaires Égypte-France qui s'est tenu au Caire en avril dernier à l'occasion de la visite officielle du Président Emmanuel Macron, illustrant la volonté commune de renforcer les liens économiques de la France avec l'Égypte et la région ANMO, laquelle compte plus de 2 000 filiales françaises, 350 000 emplois directs et 67 Md EUR d'échanges de biens et services en 2024. La session d'ouverture a été l'occasion pour l'Ambassadeur de France en Égypte, Éric Chevallier, et pour le Directeur de la diplomatie économique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ludovic Pouille, de rappeler la profondeur historique de ces relations. Le ministre égyptien des Finances, Ahmed Kouchouk, a souligné en ouverture la résilience de l'économie nationale et les réformes fiscales engagées par le gouvernement dans le cadre d'une politique active de formalisation, ayant déjà permis une augmentation de plus de 50% du nombre de contributeurs, un niveau inédit depuis 2005. Le Général Kamel El Wazir, Vice-Premier ministre chargé du développement industriel et des Transports, a quant à lui mis l'accent sur priorités nationales de localisation industrielle et de soutien à la formation, soulignant les avantages comparatifs égyptiens. Enfin, les représentants du CNCCEF et de Business France ont réaffirmé l'engagement des CCEF en faveur d'un partenariat renforcé, concluant la session d'ouverture sur un message fort, faire de « l'espace méditerranéen un espace de coopération partagée, qui n'est pas un passé à contempler mais un avenir à bâtir ».

Plusieurs plénières et ateliers thématiques ont exploré les principaux secteurs stratégiques de la région ANMO, dans lesquels les entreprises françaises disposent d'une expertise reconnue. Les discussions ont notamment porté sur les évolutions géopolitiques actuelles de la région, avec l'intervention de l'Ambassadeur Maurice Gourdault-Montagne, et sur l'attractivité économique de la France, soulignée par Magali Cesana, cheffe du service des Affaires bilatérales et de l'Internationalisation des entreprises à la Direction générale du Trésor. Le secteur de la défense a été abordé avec la participation de représentants industriels, dont Safran. La directrice régionale de l'AFD pour l'Afrique du Nord, Cécile Couprie, a évoqué les enjeux de transition écologique, en particulier l'accès à l'eau et le recours aux technologies de dessalement. Les opportunités de partenariats public-privé ont été mises en avant dans divers secteurs, à travers les exemples de la station de traitement de New Cairo ou la privatisation annoncée des concessions aéroportuaires en Égypte. Plusieurs ateliers organisés en parallèle ont permis d'aborder les enjeux du financement export (avec Bpifrance), du développement de la fintech et de la cybersécurité, illustrés par un exemple de coopération franco-saoudienne dans le cadre du pèlerinage du Hajj. Le cas du Maroc a également été présenté comme modèle de réussite en matière de nearshoring industriel, notamment dans l'automobile. Le secteur du tourisme a été mis en lumière par le groupe Accor, tandis qu'une plénière a été dédiée au soft power que constitue l'Art de

vivre à la française, avec l'intervention de Guillaume Gomez, Ambassadeur pour la gastronomie.

L'organisation de 400 rencontres BtoB par Business France a réuni 287 participants, dont 180 Égyptiens. À cette occasion, Business France a mis en avant le dispositif VIE, encore suspendu en Égypte, au travers d'une cérémonie de remise de prix organisée à la Résidence de France. Quatre entreprises françaises implantées dans la région MENA ont été distinguées : Technip Energies, Sanofi, Thales International et TotalEnergies.

La clôture du forum a été consacrée à l'intelligence artificielle et à la souveraineté technologique, mettant en lumière le rôle structurant de l'IA dans la transformation des modèles économiques, industriels et sociaux. Le Directeur général de Transavia, Olivier Mazzucchelli, a souligné qu'elle constitue désormais un levier de compétitivité incontournable - « *pas d'IA, pas de marché* » - illustrant son propos par l'usage du *machine learning* dans l'élaboration des plans de vol de la compagnie. Le Directeur de Safran Défense, Alexandre Ziegler, a évoqué les enjeux liés à l'accès aux données, essentielles à l'entraînement des algorithmes et à l'optimisation des performances industrielles. Les discussions ont mis en évidence que si l'IA tend à se démocratiser, son développement doit s'accompagner d'une **réflexion éthique sur ses usages**. Les entreprises apparaissent comme les premiers catalyseurs d'une IA responsable, plusieurs intervenants ayant toutefois alerté sur son empreinte environnementale croissante, notamment en matière de consommation d'eau et d'électricité. Au-delà de la performance, la transparence des algorithmes, le maintien d'une décision humaine et la définition d'un cadre de régulation équilibré ont été considérés comme des conditions essentielles pour garantir une IA maîtrisée, sans freiner l'innovation ni accentuer les déséquilibres de marché.

Service économique du Caire

NOTES D'ANALYSE

Quelles réponses des autorités égyptiennes aux inégalités sociales ?

Pour répondre à l'impact social des différentes crises économiques, le gouvernement dispose d'un ensemble de dispositifs et programmes sociaux, destinés aux populations vulnérables. Sous l'égide de la Banque mondiale et du FMI, dont les services soulignent l'importance des besoins sociaux de l'Égypte, les autorités se sont engagées à accroître les dépenses sociales.

Le gouvernement dispose d'un ensemble de dispositifs de transferts sociaux

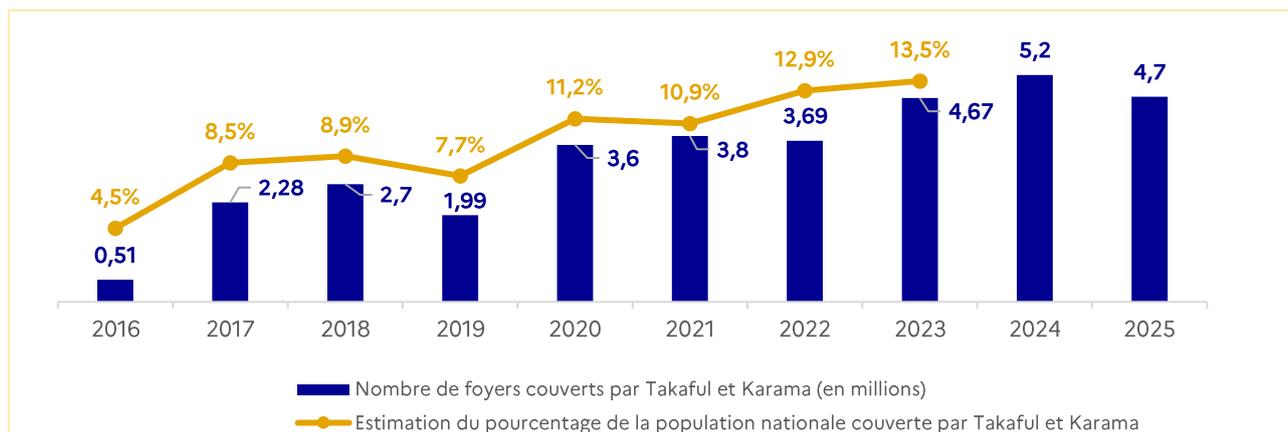
Les crises économiques ont frappé la population. La pauvreté d'une partie de la population s'inscrit dans un contexte de croissance démographique soutenue (en moyenne ~2% par an sur la dernière décennie), de progression de l'emploi informel (passé de 55,9% en 2012 à 66,7% de l'emploi total en 2020 selon l'OCDE, avec une prévalence chez les 15-24 ans et les plus de 65 ans), et d'inflation élevée (30% en moyenne depuis janvier 2023). Les dépenses de protection sociale, inférieures à 1,5% du PIB sur la période 2023/24, demeurent insuffisantes et les dépenses relatives aux subventions, allocations et prestations sociales sont constituées à 30% de subventions non ciblées sur les carburants qui entament significativement les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement. Conscientes de cette situation, les autorités égyptiennes se sont engagées à augmenter les dépenses de protection sociale et de développement dans le cadre du programme FMI de 0,5% du PIB d'ici à l'exercice 2026/27 en renforçant les transferts monétaires ciblés et en allouant davantage de ressources à la santé et à l'éducation. Ces nouvelles dépenses, qui bénéficieront aux populations vulnérables et aux classes moyennes, devraient être financées par l'augmentation des recettes fiscales et la réduction des subventions énergétiques non ciblées ainsi que par le recalibrage de la trajectoire d'assainissement budgétaire négociées avec le FMI.

Les subventions alimentaires *Tamween* constituent le pilier historique du contrat social et reposent, d'une part, sur les cartes de rationnement électroniques, allouant 50 EGP (moins d'un euro) par personne et par mois pour l'achat de 32 produits de base subventionnés et d'autre part, sur les subventions pour le pain *baladi*, offrant à chaque bénéficiaire environ 150 miches par mois. On estime à 23 millions le nombre de cartes de rationnement, profitant à 79% des ménages en 2023, tandis qu'environ 72 millions d'Égyptiens bénéficient du pain subventionné. Le quadruplement de 5 à 20 piastres du prix du pain *baladi*, instauré en juin 2024 par le gouvernement dans un contexte d'inflation du prix des céréales, constitue une première depuis 1989. En outre, bien que le budget des subventions alimentaires ait triplé entre 2012/13 et 2023/24 (de 33 à 100 Md EGP), leur part dans les dépenses publiques est restée stable à ±5% et devrait tomber à 3% en 2024/25 selon le FMI.

Il y a dix ans, le gouvernement a mis en œuvre les programmes de transferts sociaux *Takaful* (solidarité) et *Karama* (dignité) destinés aux ménages vulnérables et reposant sur un système de ciblage combinant critères géographiques, catégoriels et financiers. Le nombre de bénéficiaires de ces programmes est passé de 510 000 foyers à leur lancement en 2015 à

environ 5 millions ces dernières années (soit seulement 20 millions de bénéficiaires, un chiffre très loin des récipiendaires des subventions sur le pain). *Takaful*, dont 90% des bénéficiaires sont des femmes, conditionne le versement des allocations à la scolarisation des enfants et au suivi médical. *Karama* fournit des transferts non conditionnels aux personnes âgées démunies, en situation de handicap et aux orphelins. Ces programmes contribuent à réduire le risque que leurs bénéficiaires tombent sous le seuil de pauvreté, et se distinguent par un ciblage jugé efficace par la Banque mondiale et des pertes limitées. Selon Maya Morsi, ministre de la Solidarité sociale, les programmes *Takaful* et *Karama* seraient les dispositifs d'aide sociale les plus aboutis au Moyen-Orient.

Évolution de la couverture des programmes *Takaful* et *Karama*.

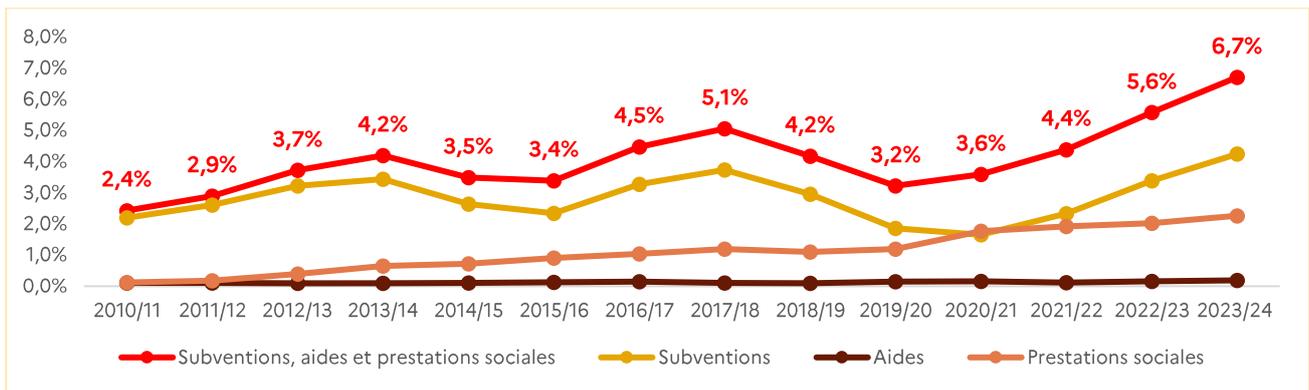


Source : Estimation du Service économique et de la CESAO, sur la base des données du ministère de la Solidarité sociale et de la Banque mondiale.

Les dispositifs sociaux sont adaptés mais doivent être renforcés

Les autorités portent une attention constante à garantir le bon ciblage des bénéficiaires, estimés à 70 millions de personnes environ, à lutter contre les gaspillages et les fraudes. Une transition des subventions sur le pain vers un système d'aide financière directe est envisagée, avec une phase pilote programmée en 2025/26 dans quatre gouvernorats. La transition vers un système d'octroi d'une aide financière directe aux citoyens les plus pauvres devra s'accompagner de mesures visant à garantir la stabilité des prix sur les marchés et l'identification précise des potentiels bénéficiaires. En parallèle, malgré plusieurs élargissements de la base des bénéficiaires de *Takaful* et *Karama*, la couverture et les volumes dédiés sont jugés par le FMI comme étant encore insuffisants dans un contexte économique encore fragile. À ce titre, les autorités se sont engagées à augmenter les dépenses des programmes sociaux à hauteur de 0,4% du PIB dans le cadre du budget 2025/26, se rapprochant de la cible de 0,5% souhaitée. Enfin, afin d'enranger un cycle de développement, le gouvernement a mis en place des programmes d'autonomisation économique, à l'image de *Forsa* (opportunité), qui vise à intégrer les populations vulnérables par la formation professionnelle et l'accès à un emploi qualifié.

Évolution de la part des dépenses sociales dans le PIB.



Source : Ministère des Finances et Banque centrale d'Égypte.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

De nouvelles ambitions dans le secteur spatial civil, vecteur d'opportunités et partenariats

Depuis les premiers programmes lancés dans les années 1990, le secteur spatial égyptien s'est progressivement développé et structuré, porté par une coopération internationale – notamment avec la Chine, puis avec la France et l'Italie. Ces partenariats ont permis au pays de renforcer ses compétences locales, jusqu'à la création, en 2018, de l'*Egyptian Space Agency* (EgSA), désormais en charge de l'opération des satellites d'observation et du développement de capacités industrielles locales (production de satellites). En parallèle, la société parapublique Nilesat, créée grâce à une coopération ancienne avec la France, s'est imposée comme un opérateur majeur de satellites de communication pour la diffusion télévisuelle, bâtissant un modèle économique pérenne. Forte de ces avancées, l'Égypte ambitionne désormais de consolider ses capacités industrielles locales et de jouer un rôle moteur à l'échelle régionale dans le domaine du spatial civil. À ce titre, le Caire a été choisi en 2019 pour accueillir le siège de l'Agence spatiale africaine (ASA), officiellement inauguré en avril 2025. Si les défis à relever restent nombreux, l'essor de la filière spatiale égyptienne ouvre des perspectives de développement significatives pour les entreprises françaises, historiquement bien implantées sur ce secteur dans le pays.

La construction d'une capacité spatiale nationale soutenue par des entités établies

L'Égypte dispose aujourd'hui d'une flotte d'une dizaine de satellites en orbite, la plus importante du continent africain. À la fin des années 1990, elle devient le premier pays arabe à envoyer un satellite de télécommunications dédié à la diffusion télévisée. La décennie suivante connaît un ralentissement de l'activité spatiale, limité au lancement d'un second satellite d'observation et d'un satellite de télécommunication pour la société Nilesat. La création de l'Agence spatiale égyptienne (EgSA) en 2018, en remplacement de la National Authority for Remote Sensing and Space Sciences (NARSS), a marqué un nouvel élan pour le secteur, illustré par le lancement de plusieurs satellites d'observation à partir de 2019.

La gouvernance du secteur spatial civil en Égypte est placée sous la supervision du Premier ministre. En pratique, elle s'appuie également sur deux ministères techniques : (i) le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui pilote la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la science, la technologie et l'innovation à l'horizon 2030 et (ii) le ministère des Communications et des Technologies de l'information, qui se concentre sur l'intégration des technologies spatiales dans l'infrastructure numérique nationale et collabore étroitement avec l'EgSA pour valoriser les données satellitaires. L'EgSA, établie par décret présidentiel, pilote aujourd'hui les programmes spatiaux civils du pays : elle opère six satellites d'observation et assure la collecte et le traitement des données via ses installations au sol. Ces informations sont ensuite mises à disposition des ministères et agences gouvernementales, tandis qu'une partie est commercialisée auprès d'acteurs privés. Les données sont dédiées à des usages multiples, dont l'optimisation des pratiques agricoles, la gestion des ressources naturelles et la prévention des risques de catastrophes naturelles. L'entité a également une vocation à accompagner le développement des capacités industrielles locales pour la production de satellites et le renforcement de l'autonomie technologique de l'Égypte. Elle dispose d'un vaste complexe inauguré en janvier 2023, Space City, qui regroupe son siège, un centre d'assemblage,

d'intégration et de tests (AITC), une station au sol, sept laboratoires techniques et un centre de formation dédié. En parallèle, l'entreprise parapublique Nilesat exploite deux satellites de télécommunications de fabrication française (TAS). Ses revenus proviennent de la location de transpondeurs pour la diffusion de télévision (700 chaînes) sur le marché intérieur et régional (Maghreb et Proche Orient). Son modèle économique lui a permis d'atteindre la rentabilité et d'autofinancer l'ensemble de ses investissements.

Sur le volet militaire, la Compagnie Nationale pour les Services de Télécommunications (NCTS), antenne de l'armée, opère le satellite Tiba-1 qui vise à assurer des communications sécurisées pour l'État mais également à étendre l'accès au haut débit dans les zones reculées.

Un ensemble de partenariats internationaux ont permis la montée en puissance du secteur en Égypte

La consolidation du secteur spatial civil égyptien s'est appuyée sur une série de coopérations internationales, initiées dès sa création dans les années 1990, avec un partenariat structurant établi avec l'agence spatiale ukrainienne (SUA), qui a permis, entre autres, la formation d'une quarantaine d'ingénieurs égyptiens. Depuis sa création en 2018, l'EgSA s'est avant tout appuyée sur des programmes avec la Chine pour renforcer ses capacités de production de satellites. Le Centre d'Assemblage, d'Intégration et de Tests (AITC) considéré comme le plus grand d'Afrique et du Moyen-Orient, illustre cette stratégie. Financé par une subvention de l'État chinois, cet équipement a été déployé dans le cadre du programme MisrSat-2 : les composants du satellite ont été assemblés et testés sur place, sous la supervision d'ingénieurs locaux et chinois.

La France est également un partenaire de premier plan pour l'Égypte dans les domaines civil comme militaire. Ce lien ancien s'est matérialisé par le partenariat historique avec la société Nilesat dont la création a été permise grâce à un don de 26 fréquences par Eutelsat. Les groupes français Airbus et notamment Thalès Alenia Space (TAS) ont depuis conçu l'ensemble des satellites de la société et contribué à renforcer durablement les compétences locales. Airbus a également mené le développement du satellite d'observation militaire Tiba 1, dont le lancement a été opéré par Ariane Space. A noter également un partenariat entre l'EgSA et le CNES, notamment sur les volets formation et coopération universitaire.

Aujourd'hui, l'Égypte vise à mobiliser de nouveaux acteurs afin d'accélérer le développement de sa filière spatiale locale, en particulier sur le plan industriel. L'EgSa cherche aujourd'hui à développer un nouveau programme pour la mise en orbite d'une constellation de satellites d'observation qui représente une opportunité pour les entreprises françaises. On observe en ce sens une dynamique plus large d'intégration de l'Égypte et du continent africain aux écosystèmes spatiaux européens, à travers des programmes conjoints tels que GMES (*Global Monitoring for Environment and Security and Africa*) et EGNOS (renforcement de la sécurité et de l'efficacité de la navigation aérienne en Afrique), qui ont permis de faciliter le transfert de technologies et de compétences dans des domaines à forte valeur ajoutée (télétection, climatologie, applications satellitaires). Enfin, le partenariat égypto-américain dans le domaine spatial pourrait être amené à se renforcer, alors que 4 satellites égyptiens ont déjà été lancés par SpaceX et qu'un protocole d'accord signé en mai 2025 entre l'EgSA et l'entreprise Axiom Space, spécialiste des infrastructures spatiales, ouvre la voie à une coopération élargie en matière de formation,

de recherche et de développement technologique. Le déploiement éventuel du réseau Starlink en Egypte serait conditionné à des approbations gouvernementales.

L'Égypte, pilier émergent du secteur spatial à l'échelle régionale

L'Égypte cherche à progressivement renforcer son influence régionale dans le secteur spatial, s'appuyant sur son avance technologique pour jouer un rôle dans la gouvernance institutionnelle. Lors de la présidence de l'Union Africaine en 2018, le pays a ainsi été choisi pour accueillir le siège de l'Agence spatiale africaine (AfSA), inauguré au Caire le 20 avril et adjacent au siège de l'EgSA. L'AfSA, organisation régionale créée par l'Union africaine (UA) et administrée par le Conseil spatial africain au sein de l'UA, envisage de promouvoir la coopération entre les politiques spatiales des États membres et de porter des projets multinationaux, aujourd'hui hors de portée des seules agences nationales. L'Agence bénéficie aujourd'hui du soutien de la France et de l'Union européenne.

Enfin, l'Égypte a consolidé son rôle régional en prenant la présidence du Groupe de coopération spatiale arabe (ASCG) en 2023, qui réunit quatorze États de la région MENA. Bien que ce forum se limite pour l'instant à des échanges de recommandations non contraignantes, l'Égypte espère pouvoir l'utiliser comme nouvelle plateforme pour valoriser ses infrastructures, notamment à travers la mise à disposition de Space City pour accueillir les activités des agences membres.

Alice RÉGNIER, Attachée infrastructures, environnement et santé

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques

Égypte

Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :	475	394	380	346	387
Agriculture	11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie	26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services	46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres	15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)	4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	3,6	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire	1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant	-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique	88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe	32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)	2023/24			2024/25	
	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)
Balance commerciale	-10,7	-10,1	-10,8	-14,1	-13,4
Exportations totales	8,1	7,7	8,4	9,1	9,6
Importations totales	-18,8	-17,8	-19,2	-23,1	-23,1
Balance des services	4,0	2,1	3,1	4,1	3,2
Revenus du tourisme	3,3	3,1	3,5	4,8	3,9
Revenus du canal de Suez	2,4	1,0	0,9	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)	4,9	5,0	7,5	8,3	8,7
Balance courante	-6,8	-7,5	-3,7	-5,9	-5,2
Solde compte de capital et financier	6,6	11,7	9,8	3,8	4,1
Flux nets d'IDE	3,2	18,2	22,4	2,7	3,3
Flux nets d'inv. de portefeuille	0,8	14,4	-0,1	-0,4	-3,3
Solde global	-0,6	4,5	5,6	-1,0	0,5
Secteur bancaire ^[1]	2023	mars-24	juin-24	sept-24	déc-24
Crédit à l'économie (% dépôts)	53,3	59,9	60,3	61,3	62,5
Fonds propres (% total des actifs)	5,9	6,9	6,5	6,5	6,6
Créances douteuses (% prêts totaux)	2,9	2,6	2,7	2,4	2,3
Notation dette souveraine	Note	Perspective		Date	
Moody's	Caa1	Positive		07-mars-24	
Standard & Poor's	B-	Positive		18-mars-24	
Fitch	B	Stable		01-nov-24	

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2024/25						
		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Inflation en glissement annuel (%)	Inflation urbaine	26,5	25,5	24,1	24	12,8	13,6	13,9
	Inflation sous-jacente	24,4	23,7	23,2	22,6	10	9,4	10,4

Taux d'intérêts directeurs (%)	Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	25
	Taux de refinancement	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	26
Taux de change	EGP/EUR	53,1	52,2	52,8	52,1	53	57,7	57,6
	EGP/USD	48,9	49,5	50,8	50,2	50,6	50,7	50,7
Réserves de change (Md USD, fin du mois)		46,9	47	47,1	47,3	47,4	47,8	48,1

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - <i>données 2023</i>	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - <i>données 2022</i>	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - <i>données 2022</i>	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - <i>données 2021</i>	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : contactez pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr avec « Abonnement LEE » en objet